



## LETTRE D'INFORMATION

# BILAN DU PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ADMINISTRATION DE LA PROVINCE SUD EN 2020

# SOMMAIRE

<u>LES FAITS MARQUANTS 2020</u> .....	3
<u>LE BUDGET DÉPLACEMENT</u> .....	4
<u>LE SUIVI DES ACTIONS</u> .....	5
<u>En matière d'organisation du travail et de gestion du parc automobile</u> ..	5
<u>En matière de promotion de l'usage du vélo</u> .....	6
<u>En matière de promotion des transports en commun</u> .....	7
<u>En matière de promotion du covoitage</u> .....	8
<u>En matière de communication</u> .....	8

## LES FAITS MARQUANTS 2020

La province Sud s'est impliquée dans une démarche mobilité durable depuis plusieurs années. Le Plan de Déplacements d'Administration mis en œuvre depuis 2018 est une brique supplémentaire à cet engagement.

Pour rappel, ce plan comprend 5 axes et 26 fiches actions sur :

- L'organisation du travail et la gestion du parc automobile,
- La promotion des modes doux,
- Le développement du covoiturage,
- La promotion des transports en commun,
- La communication et la sensibilisation à l'écomobilité.

L'année 2020 a été marquée par :

L'encadrement et le déploiement à grande échelle du télétravail pour les agents provinciaux

La réalisation d'un schéma global de covoiturage

La province Sud lauréate de trois appels à projets "vélo"

## BUDGET DÉPLACEMENT

En 2020, le budget déplacement reste globalement stable par rapport à 2019 (540 MF CFP), il s'élève à **556 536 280 F CFP**.

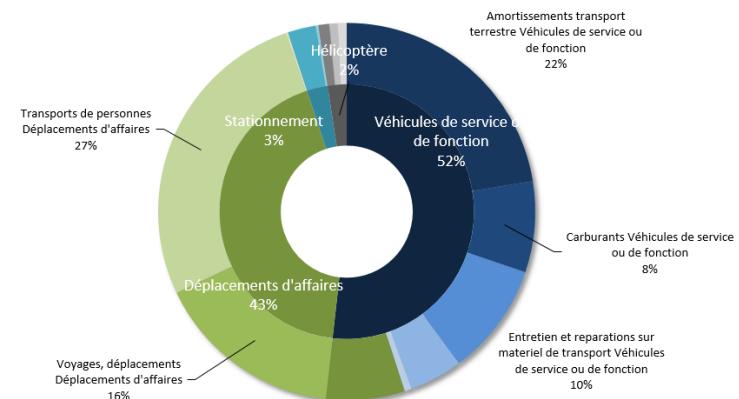
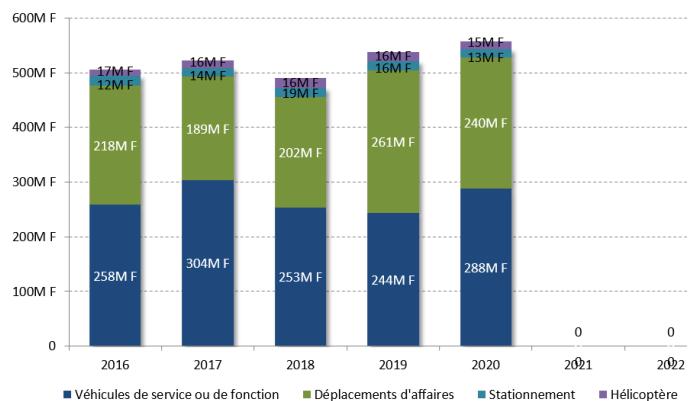
Certains postes budgétaires ont toutefois augmenté entre 2019 et 2020, notamment l'amortissement des véhicules, le transport de biens, les assurances des véhicules et l'entretien de l'hélicoptère.

Ces augmentations peuvent s'expliquer notamment par :

- l'achat de nouveaux matériels roulants, toujours dans la recherche du verdissement de la flotte de véhicules,
- les différentes réorganisations des directions provinciales, occasionnant des déménagements et des mouvements de personnels et de matériels,
- la passation d'un marché public pour l'assurance des véhicules provinciaux.

De nombreux postes ont toutefois baissé ou sont restés stables entre 2019 et 2020, c'est le cas pour l'entretien et les réparations des véhicules, le carburant ou encore les voyages et déplacements d'affaires. Cette tendance à la baisse a été en partie due à la crise sanitaire liée au Covid-19 et à la période de confinement que nous avons connue aux mois de mars et avril 2020.

### Répartition des dépenses en fonction des postes budgétaires



### Résumé par poste budgétaire :

Postes budgétaires	Nature	Coût en F CFP	Evolution entre 2019 et 2020
Amortissements transport terrestre	Véhicules de service	128 122 613	↑ 17%
Entretien et réparations sur matériel de transport	Véhicules de service	53 736 081	↓ -8%
Carburants	Véhicules de service	43 426 640	↓ -27%
Transport de biens	Véhicules de service	37 575 588	↑ 95%
Autres dont assurances	Véhicules de service	25 309 612	↑ 47%
Transports de personnes	Déplacements d'affaires	149 392 288	↑
Voyages, déplacements	Déplacements d'affaires	89 859 727	↓ -22%
Locations mobilières véhicules	Déplacements d'affaires	1 007 421	↓ -11%
Locations immobilières	Stationnement	13 422 215	↓ -13%
Charges locatives	Stationnement	1 250 500	↑
Assurances	Hélicoptère	5 133 633	↓ -37%
Carburants	Hélicoptère	4 251 804	↑
Entretien et réparations	Hélicoptère	3 770 650	↑ 85%
Frais de gardiennage	Hélicoptère	277 508	↓ -93%

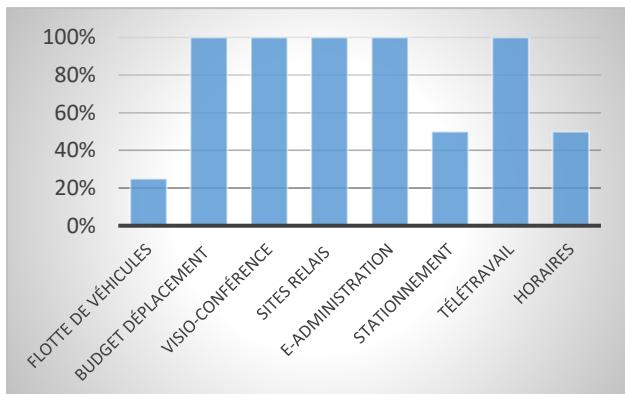
## LE SUIVI DES ACTIONS

### En matière d'organisation du travail et de gestion du parc automobile

Huit actions sont mises en œuvre dans le cadre de l'organisation du travail et de la gestion de la flotte de véhicules :

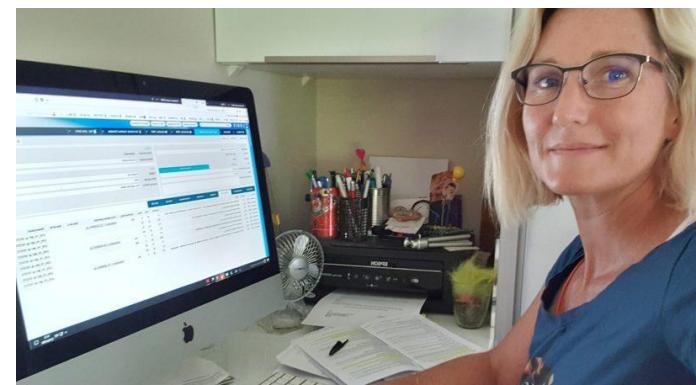
- **Flotte de véhicules** : rationaliser et améliorer la performance du parc automobile.
- **Budget déplacement** : mettre en place et suivre le budget déplacement de la collectivité.
- **Visio-conférence** : poursuivre et fiabiliser le développement des outils informatiques à distance.
- **Sites relais** : créer des sites relais ou espaces de coworking à l'attention des agents provinciaux pour limiter leur temps de trajets domicile/travail
- **E-administration/dématerrialisation** : poursuivre la mise en ligne des services aux usagers.
- **Stationnement/Aménagements pour les modes alternatifs** : revoir l'aménagement des parkings sur les sites provinciaux pour privilégier les modes actifs, le covoiturage et diminuer le nombre de places de parking.
- **Télétravail** : mettre en place et faciliter le télétravail.
- **Aménagements d'horaires** : proposer aux agents des aménagements d'horaires pour réduire leur temps de trajet.

#### Taux d'avancement des actions



#### Points forts de l'année 2020 :

- ✓ L'achat de deux véhicules électriques en remplacement de berlines thermiques. Ce premier achat nous permet de préfigurer un déploiement plus large de ce type de véhicules.
- ✓ Le nombre d'agents en télétravail a augmenté considérablement en 2020, du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19. À l'issue de cette crise, la DRH-PS a travaillé sur une circulaire provinciale destinée à organiser le télétravail au sein de la collectivité et à poursuivre le travail engagé pendant la crise. Aujourd'hui 97 agents bénéficient d'un télétravail encadré ; la province Sud est la première collectivité à encadrer et déployer le télétravail en Nouvelle-Calédonie.
- ✓ Un outil de suivi et de gestion du parc automobile est mis en place dans deux directions pilotes : DAEM et DL. La DSIN en collaboration avec la DAEM et les gestionnaires de flotte ont développé cette application nommée Autopartage, qui sera étendue à d'autres directions en 2021.
- ✓ Le travail se poursuit dans le cadre du projet de pôle technique DAEM à la Vallée du Tir. L'aménagement des parkings a été étudié en fonction des modes de transports alternatifs (nombre limité de parkings, places de stationnement dédiées au covoitureurs...).



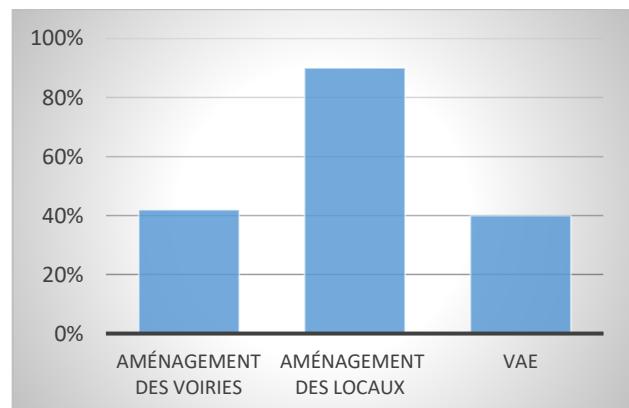
## LE SUIVI DES ACTIONS

### En matière de promotion de l'usage du vélo

Trois actions sont mises en œuvre dans le cadre de la promotion des modes doux :

- **Aménagement des voiries (schéma des modes actifs de la province Sud)** : participer au financement et réaliser sur les axes provinciaux des aménagements pour les modes doux.
- **Aménagement des locaux** : doter de douches, de casiers et d'abris vélos les sites non équipés.
- **Vélos à assistance électrique** : augmenter le nombre de VAE de service et étendre leur utilisation.

### Taux d'avancement des actions



*Partageons tous la route  
et restons vigilants*



### Points forts de l'année 2020 :

- ✓ La province Sud est lauréate de 3 appels à projets lancés par le ministère de la transition écologique, pour l'aménagement de discontinuités cyclables majeures sur le réseau routier provincial à savoir :

**Projet [1] : Aménagement pour modes actifs sur la RP14 entre la rue Martinet et le giratoire « Aérodrome ».** Le projet permettra d'assurer une continuité cyclable entre la plage de Magenta et la rue Roger Gervolino (RP14). La section traitée est actuellement la seule section de la RP14 non pourvue d'aménagements cyclables.

**Projet [2] : Comblement d'une discontinuité entre les quartiers de Rivière Salée et Ducos.** Le projet permettra d'assurer une continuité cyclable entre le quartier de Rivière Salée (giratoire Bonaparte) et la presqu'île de Ducos (giratoire Forest II) en sécurisant le franchissement de la Voie Express n°1 pour les modes actifs.

**Projet [3] : Aménagement cyclable de la Voie de Dégagement Est (VDE) entre le giratoire « Almaméto » et l'ancienne gare de péage de Tina**

La VDE est un axe structurant qui relie les communes de Nouméa et du Mont-Dore. Le projet consiste en la réalisation d'un itinéraire « modes actifs » le long de cette voie express depuis la rue Tranape jusqu'à la rue Georges Lèques.

### ✓ Travaux réalisés en 2020 :

**Nouméa - Tina - Rue Georges Lèques** : aménagements de trottoirs avec piste cyclable et voie piétonne sur 800 ml.

**Dumbéa - RP12 Route de Yahoué - entre le giratoire d'Auteuil sur la RT1 et l'intersection avec la RP11** : aménagements de trottoirs bordurés sur 630 ml.

**Nouméa - Voie verte VE1** : réalisation d'une coulée verte sur 2,5 km composée d'un cheminement stabilisé paysagé entre l'échangeur de KoWeKara et l'échangeur Bonaparte, dans l'emprise de la VE1.

**Mont-Dore - Carrefour RP1-RP3 (Plum – Yaté)** : aménagement et sécurisation du carrefour, création de trottoirs et de traversées piétonnes.

**Nouméa - Rivière Salée - Rue de Béchade** : réalisation d'un trottoir de 2 mètres de largeur et d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres. 800 ml de trottoir et de piste cyclable ont été réalisés.

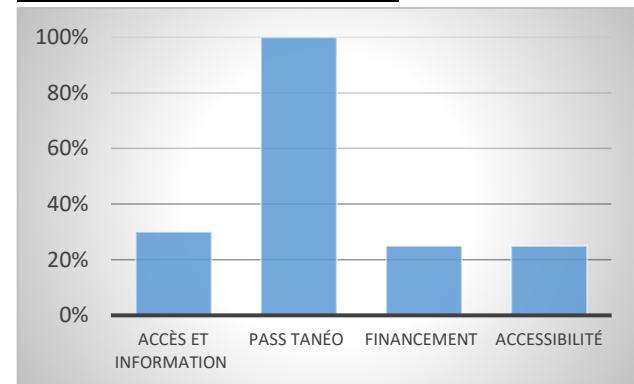
## LE SUIVI DES ACTIONS

### En matière de promotion des transports en commun

Quatre actions sont mises en œuvre dans le cadre de la promotion des transports en commun :

- **Accès et information** : faciliter l'accès des agents et visiteurs aux titres de transport et l'information sur les transports en commun en temps réel,
- **Pass Tanéo** : mettre à la disposition des agents des titres de transport pour leurs déplacements professionnels,
- **Financement** : prendre en charge une partie du coût des titres de transport des agents,
- **Accessibilité** : informer sur l'accessibilité des sites en modes alternatifs.

### Taux d'avancement des actions



### Points forts de l'année 2020 :

- ✓ La province Sud participe au financement de la mise en œuvre du réseau de transport TANEO, via une subvention annuelle au SMTU d'environ 700 MF ; la province Sud s'implique également activement dans les réflexions du SMTU pour une deuxième ligne de bus structurante, et accompagne la mise en œuvre de points d'arrêts sécurisés et accessibles sur ses routes.
- ✓ Des pass Tanéo sont mis à disposition des agents dans les directions pour leurs déplacements professionnels, ceux-ci peuvent être étendus à leurs déplacements sur la pause déjeuner.
- ✓ Toujours à l'étude avec les DRHs (gouvernement et province), la possibilité de financer tout ou partie des frais de déplacement domicile-travail des agents utilisant des modes de transports alternatifs (vélo, covoiturage et TC).



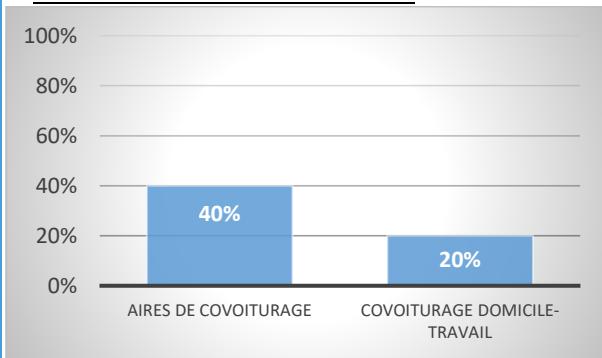
## LE SUIVI DES ACTIONS

### En matière de promotion du covoitage

Deux actions sont mises en œuvre dans le cadre de la promotion du covoitage :

- **Aires de covoitage** : participer au développement d'aires de covoitage sur le Grand Nouméa.
- **Covoitage** : favoriser le covoitage domicile-travail par l'information et les outils.

#### Taux d'avancement des actions



#### Points forts de l'année 2020 :

La DAEM a lancé fin 2019 une étude sur le potentiel de covoitage en province Sud. À l'issue des phases 2 et 3 de l'étude, consacrées à l'analyse des besoins et à l'organisation d'une large concertation avec les partenaires sous forme de « focus groups », dix fiches actions ont été validées proposant :

- des **outils de mise en relation** des covoitureurs (appli mobile), basés sur le covoitage de proximité, c'est-à-dire des petites communautés regroupées par centres d'intérêt : écoles, loisirs ou encore activités professionnelles ;
- des **infrastructures adaptées** à la pratique du covoitage (aires de stationnement, covoitage, parkings réservés) ;
- des **campagnes de communication** ayant pour but de valoriser l'image d'un covoitage attractif, facile et sécuritaire.

Ces fiches actions ont été consolidées en dernière phase et suite à une expérimentation sur le terrain, sous la forme de **schéma global de covoitage**. Ces actions seront mises en œuvre dès 2021.

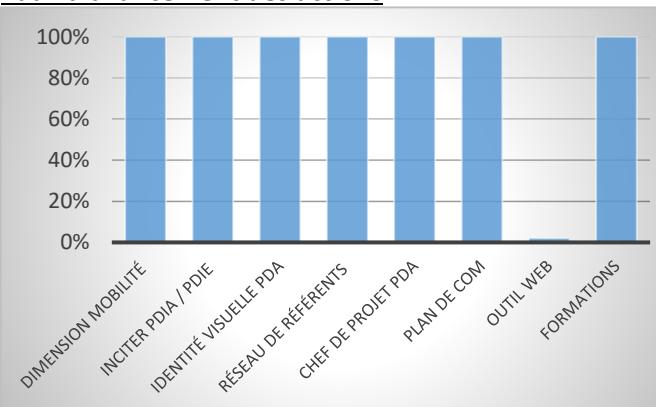
## LE SUIVI DES ACTIONS

### En matière de communication

Huit actions sont mises en œuvre dans le cadre de la communication et de la sensibilisation :

- Intégrer la **dimension mobilité** à toute réflexion patrimoniale concernant les sites provinciaux,
- **PDIA / PDIE** : mettre en place des actions avec les employeurs et favoriser l'émergence de plans de déplacements,
- Créer une **identité visuelle PDA**,
- **Réseau de référents** : créer et faire vivre une communauté PDA,
- Consolider le **rôle du chef de projet PDA**,
- Établir un **plan de communication** annuel,
- **Outil web** : partager des informations présentant les avantages des autres modes de transport,
- **Formations** : organiser des formations sur la démarche éco-responsable de la province Sud.

#### Taux d'avancement des actions



#### Points forts de l'année 2020 :

L'année 2020 a été particulière au vu de la crise sanitaire, peu d'actions de communication ont été menées. Cependant,

- ✓ L'organisation du challenge inter-écoles Dédé le tricot rayé a été maintenue, avec toujours un taux de participation très important : 15 classes – 4 écoles – 100% de participation pour les deux gagnants et une action de sensibilisation qui se poursuit toute l'année.

## DEUX ADRESSES :



**Route de la Baie des Dames  
Ducos**



**Rue Unger  
Vallée-du-Tir**

**Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des  
Moyens (DAEM)**  
6 route des Artifices – Moselle  
BP L1 – 98849 – NOUMÉA CEDEX  
Tél. 20 30 40 – Fax 20 30 06  
daem.contact@province-sud.nc